CROISSANCE ET DÉVELOPPEMENT : FORMES ET FINALITÉS

Introduction

- Au 2^{ème} trimestre 2020, le PIB en volume baisse fortement : -13,8 % par rapport au trimestre de l'année précédente (-5,9 % au premier trimestre 2020).
 - Cette évolution négative est liée à l'arrêt des activités « non essentielles » dans le contexte de confinement mis en place entre mi-mars et début mai 2020.
- La levée progressive des restrictions a ensuite conduit à une reprise graduelle de l'activité économique aux mois de mai puis de juin, après un point bas atteint en avril (Insee juillet 2020).
- Dans un tel contexte, comment interpréter les indicateurs de croissance à court et moyen terme ?

I. Comment différencier croissance économique et fluctuations de l'activité ?

- A. Croissance économique potentielle / effective
- Croissance économique = « augmentation soutenue pendant une période longue d'un indicateur de production en volume » (F. Perroux)
- La croissance économique correspond à l'accroissement du produit global net.
 - Elle se mesure à l'aide du taux de variation du PIB.
- La croissance est donc une <u>notion quantitative</u> traduisant un accroissement, <u>à long terme</u>, de la production dans une économie.

A. Croissance économique potentielle / effective

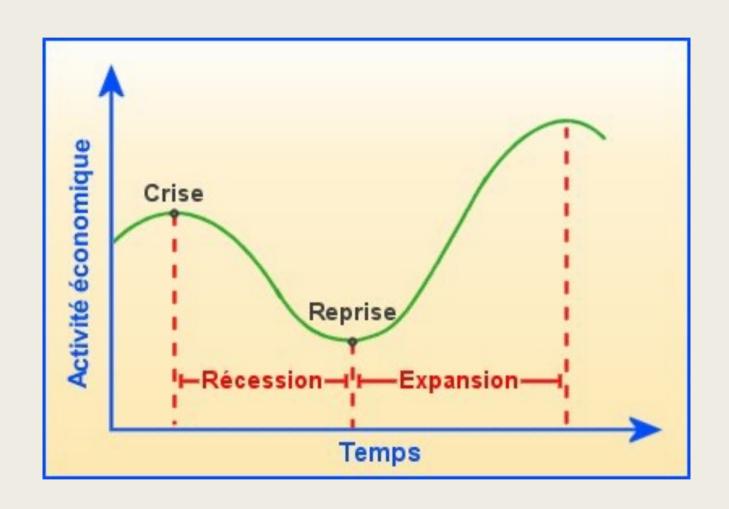
- On distingue :
- La croissance effective,
 - > celle qui est effectivement constatée, obtenue selon la valeur réelle des facteurs de production et de la productivité des facteurs ;
- La croissance, ou taux de croissance du PIB potentiel
 - ➤ Le PIB potentiel = volume de production de biens et services que peut atteindre durablement une économie en utilisant pleinement ses facteurs de production.
 - Le taux de croissance potentiel est la variation du PIB potentiel entre 2 dates.

A. Croissance économique potentielle / effective

- Ne pas confondre croissance et expansion.
- L'expansion correspond à l'augmentation conjoncturelle de l'activité économique,
 - > c'est-à-dire à un effet à court terme et non à une tendance longue (« croissance »).

B. Fluctuations de l'activité économique : les cycles économiques

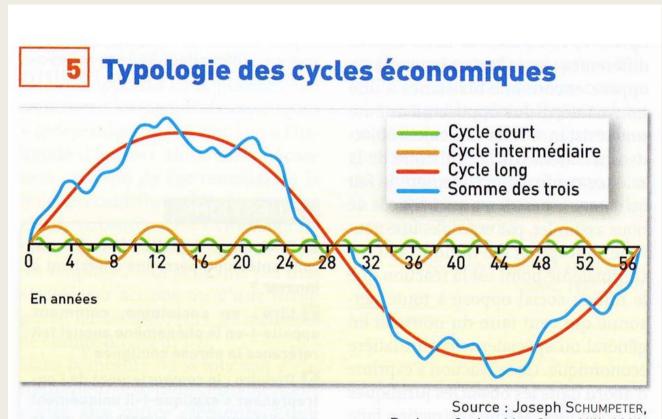
- La croissance économique est un phénomène de long terme.
- A la tendance profonde, s'opposent les fluctuations de l'activité économique qui, lorsqu'elles sont périodiques, sont qualifiées de cycle économique.
 - Un cycle économique est un phénomène périodique de fluctuation de l'activité économique comprenant l'alternance d'une phase d'expansion et d'une phase de récession (ou dépression) qui affectent les principales variables économiques.



B. Fluctuations de l'activité économique : les cycles économiques

■ Il existe plusieurs types de cycles, plus ou moins longs, mis en évidence à différentes époques.

| Cycles longs | Cycles courts | |
|---|--|--|
| | Cycles des affaires | Cycles ultra-courts |
| Cycles de forte amplitude. Cycles Kondratiev: 45 à 60 ans Arrivée de grappes d'innovations selon Schumpeter | Cycles de forte amplitude Cycles Juglar : 7 à 11 ans Liés aux variations de l'investissement | Cycles de faible amplitude Cycles Kitchin : 3 à 5 ans liés aux variations de stocks. |



Business Cycles, Mac Graw-Hill, 1939.

II. Comment différencier la croissance économique et le(s) développement(s) économique, humain et durable ?

- La croissance économique est souvent associée au développement, notion qualitative et plurielle.
 - > Or, croissance et développement ne vont pas nécessairement de pair.

A. Développement économique

- Phénomène qualitatif observable sur une longue période
 - > une « combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire croître durablement, son produit réel global ».

A. Développement économique

- Ensemble de transformations des structures économiques, sociales, institutionnelles et démographiques accompagnant la croissance,
 - la rendant durable et, en général, améliorant les conditions de vie de la population.
 - > Il peut s'apprécier par de multiples indicateurs.
 - o L'évolution du PIB par habitant,
 - l'évolution de l'espérance de vie,
 - o le taux de scolarisation,
 - ou encore la part des services à forte valeur ajoutée dans la richesse produite (tertiairisation de l'économie).
- Un indicateur synthétique est souvent utilisé : l'indicateur de développement humain (IDH) du Pnud

B. Développement humain

- Objectif: élargir la gamme des choix offerts à la population, qui permettent de rendre le développement plus démocratique et plus participatif.
 - « Choix » = possibilités d'accéder aux revenus et à l'emploi, à l'éducation et aux soins de santé et à un environnement propre ne présentant pas de danger.
 - L'individu doit aussi avoir la possibilité de participer pleinement aux décisions de la communauté et de jouir des libertés humaines, économiques et politiques. » (Pnud, Rapport sur le développement humain, 1990).

C. Développement durable

- Forme de « développement qui permet de répondre aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs ».
 - ➤ Développement humain et développement durable sont aujourd'hui associés par le Pnud à travers la notion hybride de « développement humain durable ».

III. Croissance économique et développement durable

- Depuis les débuts de l'industrialisation, la croissance est basée sur l'utilisation d'énergies fossiles aux conséquences néfastes pour l'environnement.
 - > Qu'est-ce que le développement durable?
 - > Une croissance respectueuse de l'environnement estelle possible ?

A. Les 3 dimensions du développement durable

- Le développement ne peut être qualifié de durable que s'il satisfait à une triple obligation :
 - > Sociale. Il doit satisfaire les besoins essentiels de la vie en réduisant les inégalités entre les individus et les disparités régionales.
 - ➤ Économique. Il doit créer des richesses et améliorer les conditions de vie matérielles.
 - ➤ Écologiques. Les deux premiers objectifs doivent être atteints en préservant la diversité des espèces, le climat et les ressources naturelles

A. Les 3 dimensions du développement durable

■ Le développement durable doit tenter de répondre à ces 3 conditions en combinant une dimension :

> équitable

o création de richesses sans créer trop d'inégalités,

> vivable

 satisfaction des besoins essentiels à la vie tout en préservant l'environnement

> viable

 création de richesse matérielle tout en préservant l'environnement.

B. La prise en compte de l'environnement par l'économie.

- Le fonctionnement de nos sociétés industrielles est néfaste pour l'environnement.
- La croissance économique mondiale repose en grande partie sur une augmentation des pressions environnementales :
 - développement urbain,
 - > extraction des ressources fossiles (pétrole, charbon)
 - > et renouvelables (ressources halieutiques, forestières),
 - > pollutions,
 - accumulation de déchets

B. La prise en compte de l'environnement par l'économie.

- La croissance économique mondiale entraîne
 - > des modifications majeures du climat
 - > et une dégradation importante des écosystèmes.
- La promotion du libre-échange depuis les années 1970 a accru la pollution due aux échanges de marchandises à travers le monde.

- 1. L'environnement et les défaillances de marché
- a. Une typologie des biens environnementaux
- L'économie distingue 2 principaux types de biens environnementaux :
 - > les biens communs et les biens publics.
 - Les biens communs font l'objet, selon les économistes de l'environnement de « tragédie » ;
 - face à une ressource naturelle libre d'accès mais limitée, chacun est poussé à assurer la satisfaction de ses propres intérêts au détriment de l'intérêt commun.
 - Exemple : La pêche.
- Ce conflit entre intérêts privé et collectif se traduit par l'épuisement des ressources.

1. L'environnement et les défaillances de marché

b. L'altération de la qualité des biens environnementaux

- Les biens environnementaux sont sujets à l'altération de leur qualité.
 - Ex. : La pollution émane d'une activité économique, elle nuit au bien-être collectif, elle constitue **une externalité négative**.
- Les externalités négatives, ne sont pas prises en compte par le marché,
 - > du fait de l'absence de droits de propriété privée sur les biens environnementaux.
- Remarque : certaines activités génèrent des externalités positives.
 - Ex.: La pollinisation des abeilles d'un apiculteur, la beauté des paysages naturels ou encore les services écosystémiques sont d'autant d'externalités positives.

- 1. L'environnement et les défaillances de marché
- b. L'altération de la qualité des biens environnementaux
- Analyse libérale : Les externalités peuvent être réglés par la négociation (forme de coût de transaction) :
 - d'une compensation monétaire venant indemniser le dommage subi par les pollués (principe du « pollueur-payeur »)
 - du financement des coûts de dépollution.
- Note: Les coûts de transaction recouvrent tous les coûts liés à l'échange économique (coûts de formalisation du contrat, coûts de recrutements ou coûts de contrôle post-transaction)

- 1. L'environnement et les défaillances de marché
- b. L'altération de la qualité des biens environnementaux
- Cette solution exclut toute intervention de l'État ;
 - Le marché retrouve son optimalité puisque la défaillance révélée par les externalités négatives est annulée sans intervention externe.
- Ex.: Une usine rejette ses déchets dans un étang privé. Le propriétaire de l'usine peut négocier une compensation avec le propriétaire du lac :
 - > soit le propriétaire de l'usine dédommage le propriétaire du lac pour la pollution engendrée ;
 - > soit le propriétaire du lac paie celui de l'usine pour qu'il cesse sa pollution
 - o ce choix dépends du détenteur du droit de propriété.

- 1. L'environnement et les défaillances de marché
- b. L'altération de la qualité des biens environnementaux
- Pour les néoclassiques, l'économie de l'environnement doit prendre en compte les pollutions et la limitation des ressources non renouvelables par un mode de compensation spécifique, celui du marché.
 - > Il convient d'évaluer
 - o le coût économique de la pollution ou des atteintes à l'environnement
 - o ainsi que la valeur monétaire des services écosystémiques
 - > afin d'opérer un arbitrage entre activité économique et sauvegarde de l'environnement.

- 2. Les instruments de la politique environnementale
- a. Les instruments réglementaires
- Ce sont les **normes** contraignantes imposées par l'État.
 - > Ex. : les seuils de pollution à ne pas dépasser,
 - ➢ l'interdiction explicite de certains produits ou pratiques polluants
 - > sont d'autant de mesures réglementaires à la disposition des États.

2. Les instruments de la politique environnementale

b. Les instruments économiques

- Ils reposent sur des mécanismes de marché :
 - en modifiant le système de prix en vigueur (taxes, subventions), ils visent à décourager les pratiques polluantes.
 - La modification des coûts de production qui en résulte incite les entreprises à internaliser les externalités négatives qu'elles génèrent.
- Dans les faits, cela revient à faire supporter une partie du coût de dépollution et de dégradation environnementale aux acteurs qui en sont responsables (principe du pollueur-payeur).
 - Ex.: La taxe « Pigou » (1932) consistait à imposer une sanction financière à l'entreprise par unité de rejet polluant.
- Les échanges de droit de polluer (permis d'émission) consistent en la création d'un nouveau marché.

- 2. Les instruments de la politique environnementale
- c. Les instruments contractuels.

- Ils consistent à proposer des incitations à la production ou à la consommation de biens et services respectueux de l'environnement
 - > ex.: chartes, labels, normes ISO.

- 2. Les instruments de la politique environnementale
- d. Des solutions mixtes

- C'est par la combinaison des 3 types d'instruments que l'Etat peut mettre en place une véritable **transition énergétique**.
 - ➤ i.e. l'ensemble des changements engagés pour réduire les conséquences négatives sur l'environnement de la pollution, de la distribution et la consommation d'énergie.

- 2. Les instruments de la politique environnementale
- d. Des solutions mixtes

- Elinor Ostrom remet en cause l'existence d'une solution unique passant par le marché.
 - Elle explique que la tragédie des communs n'est pas une fatalité, et qu'il existe une alternative aux droits de propriétés individuels et à une intervention étatique.
 - Elle montre que des groupes ont réussi à gérer des ressources communes par une action collective.

C. Opportunités et limites du développement durable en termes de croissance économique

■ Définition : La soutenabilité d'une économie est sa capacité à concilier croissance et économique et développement durable.

1. Une soutenabilité faible basée sur le progrès technique

- Le concept de soutenabilité faible a été mis en avant par Solow et Stiglitz.
- Cette vision optimiste de la soutenabilité se base sur la théorie néoclassique selon laquelle la croissance économique est le résultat de l'utilisation de différents facteurs :
 - > le travail,
 - ➤ le capital productif (machines),
 - > le capital humain
 - > et le capital naturel.

1. Une soutenabilité faible basée sur le progrès technique

- L'hypothèse est alors qu'il existe une substituabilité entre les capitaux ;
 - > si on diminue le capital naturel (à cause de la surexploitation ou de la pollution),
 - > on pourra augmenter les 2 autres capitaux pour continuer à produire plus.
- En d'autres termes, le progrès technique viendra compenser la disparition des ressources non renouvelables.

2. Soutenabilité forte et changement de modèle de croissance

- La théorie de la soutenabilité forte est plus pessimiste.
- On considère ici que les atteintes au capital naturel sont en grande partie irréversibles et non substituables.
 - Certaines pollutions sont irréparables et certaines ressources ne sont pas renouvelables.
 - O Donc, il faut préserver à tout prix le capital naturel.

2. Soutenabilité forte et changement de modèle de croissance

- Les économistes écologiques considèrent que la question environnementale n'est pas un sous-système inclus dans l'économie à internaliser par le marché.
 - Au contraire, l'économie est incluse dans un ensemble plus grand, la biosphère.
- D'où la question de la taille pertinente de l'économie au sein de la biosphère
 - et donc remise en cause de la primauté de la croissance, et l'adoption d'une démarche systémique.
- Il en découle une recommandation radicale : la décroissance ou, tout du moins, une accroissance pour sortir du productivisme actuel.

2. Soutenabilité forte et changement de modèle de croissance

■ Cette notion de soutenabilité forte a fait émerger les concepts d'économie circulaire et d'économie des fonctionnalités.

Définitions :

- ➤ L'économie circulaire consiste à mettre en avant une prévention et une gestion efficace des ressources de la production à la gestion des déchets en passant par la consommation. Elle vise à développer les circuits courts.
- > L'économie des fonctionnalités vise à remplacer la notion de vente du bien par celle de l'usage du bien.
 - o ex. Michelin ne vend plus des pneus, mais des kilomètres parcourus.